

Accompagnement à la réalisation d'un état de l'art



ACCOMPAGNEMENT

QUI SOMMES NOUS ?

La MDI – Maison de l'industrie, Association à but non lucratif, a évolué à la demande des adhérents de l'UIMM Drôme Ardèche dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle convention collective afin d'apporter des solutions opérationnelles à son application.

Forte de sa culture entrepreneuriale, de sa proximité avec les entreprises de Drôme Ardèche et de son approche pragmatique, la MDI a souhaité développer son **intervention à l'ensemble des sujets accompagnant la performance industrielle** : Ressources humaines, Marque employeur, communication, innovation et énergie.

Cette **approche complémentaire à l'activité de la chambre syndicale** permet de proposer un ensemble de **solutions de conseil, d'accompagnement et de formation appliqué dans l'entreprise** et adapté aux enjeux économiques et sociaux.

Pourquoi réaliser un état de l'art?

- Etat des lieux des connaissances d'un domaine technique
- Base pour développer de nouvelles approches
- Nécessaire pour justifier une demande CIR

Qu'est-ce qu'un état de l'art?

Un état de l'art est une revue et critique des connaissances, des recherches et des technologies existantes sur un sujet spécifique.

MODALITES :

Prérequis :

Aucun

Public visé :

Entreprise industrielle

Durée & modalités :

3.5 jours

Coût & financement :

Nous consultés



VOTRE CONTACT

Benjamin Gurcel
07 56 00 46 13
bg@ui-26-07.com

Partenaire



Accompagnement à la réalisation d'un état de l'art



ACCOMPAGNEMENT

PROGRAMME

Réalisation d'un état de l'art

identifier pour le compte d'une entreprise , pour un projet de R&D ou d'innovation, l'état de l'art: état des lieux des connaissances d'un sujet et son analyse par rapport au projet de l'entreprises. en préparation d'un CIR, d'un CII ou pour l'approche d'un nouveau marché

1. Première ½ journée pour définir le besoin, échanger sur le domaine technique de l'entreprise identifier la sémantique technique, les concurrents les éventuels groupes scientifiques
2. Etablissement d'un résumé sourcé de l'état de l'art
3. Remise des documents sources
4. démontrer ou non le caractère innovant ou nouveau par rapport à l'existant

Optionnel :

évaluation des verrous technologiques
étude de piste de différenciations



VOTRE CONTACT

Benjamin Gurcel
07 56 00 46 13
bg@ui-26-07.com

Partenaire

